Formation Habilitation électrique - Recyclage

**PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne amenée à travailler dans un environnement électrique.

**PRÉREQUIS**

Avoir 18 ans minimum, être apte médicalement, comprendre le français.

Pour le recyclage, l’habilitation initiale doit avoir moins de 3 ans.

**OBJECTIFS**

La formation vise à familiariser le personnel avec les normes de sécurité électrique, à leur fournir les compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité près des installations électriques.

Rappel du contexte réglementaire : L’article R4544-10 – A1 du code du travail, précise que « l’employeur délivre, maintien et renouvelle l’habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées dans l’article R.4544-3. L’employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».

La norme NF C 18-510, propose des mesures de prévention en vue d’assurer la sécurité des personnes contre les dangers d’origine électrique lorsqu’elles effectuent un travail dans un environnement électrique. Elle est conforme aux recommandations de l’UTE – Union Technique de l’Electricité - de l’INRS et de la norme NF C 18-510 – A2 (juin 2023) en termes de durée, de pédagogie et de pratique.

**DURÉE**

Formation initiale habilitation BT : PERSONNEL ELECTRICIEN (Basse Tension)

**B1 B1V (EXECUTANT)** : personne devant réaliser des travaux, sur des installations électriques soit en BT, soit en HT : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**B2 B2V (CHARGE DE TRAVAUX)** : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**BC (CHARGE DE CONSIGNATION)** Consignation d'un ouvrage ou d'installations électriques : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**BS (CHARGE D'INTERVENTION)** : Chargé d'intervention élémentaire : Intervention de remplacement et de raccordement (fusible, lampe, de prises de courant, d'interrupteurs. Réarmement d'un

dispositif de protection) : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**BS (CHARGE D'INTERVENTION)** : BR, Chargé d'intervention générale : Entretien et dépannage sur des

installations électriques en BT : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**BE + fonction (CHARGE D'OPERATION)** : BE Manœuvre: Manœuvre d'exploitation. Mise en marche, réglage ou arrêt d'un équipement : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**BE Mesure & Vérification** : Mesurage de grandeur électriques - Vérification, examen visuel de l'installation, - bon fonctionnement des différentiels, des éclairages de sécurité : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**BE Essais** : Essais dans des laboratoires ou des plates-formes d'essai en BT : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**DURÉE**

Formation initiale habilitation HT : PERSONNEL ELECTRICIEN (Haute Tension)

**H1 H1V (EXECUTANT)** : personne devant réaliser des travaux, sur des installations électriques

soit en BT, soit en HT : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**H2 H2V H2V essais (CHARGE DE TRAVAUX)** : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**HC (CHARGE DE CONSIGNATION)** : Consignation d'un ouvrage ou d'installations électriques : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**HE + fonction (CHARGE D'OPERATION)** : BE Manœuvre: Manœuvre d'exploitation. Mise en marche, réglage ou arrêt d'un équipement : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**BE Mesure & Vérification** : Mesurage de grandeur électriques - Vérification, examen visuel de l'installation, - bon fonctionnement des différentiels, des éclairages de sécurité : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**BE Essais** : Essais dans des laboratoires ou des plates-formes d'essai en BT : 1,5 jours, 2 jours si BT + HT

**PROGRAMME**

**Partie théorique en présentiel**

Les points essentiels pour la maîtrise du risque électrique

- Notions sur les grandeurs de base (grandeurs physiques en électricité, réseaux électriques, de la production à l’utilisation, les schéma de liaison à la terre);

- Dangers de l’électricité, analyse des risques et des accidents électriques, les mécanismes d’électrisation (l’électrocution, l’électrisation, seuils de tensions et d’intensité dangereuses), le court-circuit, les seuils de tensions et d’intensités dangereuses, les causes d’accidents, facteurs humains et matériels ;

- Définitions des domaines de tension, les indices de protections contre les Pièces Nues Sous Tension (PNST), les zones d’environnement, de voisinage, zone à risque ;

- Matériels et outillages mobiles et portatifs ;

- Les symboles d’habilitation électrique (les différents niveaux d’habilitation, les différents types d’opérations, la chaîne d’encadrement, procédure pour travaux) ;

- Moyens de protection collective et individuelle (les moyens de protection, la consignation électrique, le balisage de la zone de travail, les nappes isolantes, les gants isolants : latex ou composite; l’écran facial, le tapis isolant) ;

- La consignation (les différentes étapes de consignation, les équipements nécessaires, les bonnes pratiques)

- Documents (titre d’habilitation, attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, déclaration de projet de travaux).

**Partie pratique en présentiel**

Durant les travaux pratiques les stagiaires seront évalués sur les savoirs et savoir-faire suivants :

- Identification des ouvrages BT/HT ou des installations BT/HT et les zones d’environnement objet des travaux ;

- Evaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées ;

- Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité ;

- Identification, vérification et utilisation des moyens de protection collective et individuelle (gants isolants, écran facial, balisage, ...) ;

- Elimination du risque de présence de tension (nappage, habillage, ...) ;

- Rôles des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, etc…) ;

- Réalisation d'une consignation BT et utilisation des attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail.

**NOMBRE DE STAGIAIRES**

Minimum 6 / Maximum 12

**LIEU DU STAGE**

ENSM Marseille, 39 Avenue du Corail, 13008

**ENCADREMENT**

Enseignants de l’ENSM

**VALIDATION DU STAGE**

Attestation de fin de formation et modèle de titre d’habilitation.